



# CAP

## Accompagnant éducatif petite enfance

### Métiers accessibles

Le titulaire du CAP peut exercer en école, dans des lieux d'accueil ou de garde de mineurs ou encore à domicile.

Il peut être nommé différemment selon les structures et peut alors être assistant social, agent territorial, auxiliaire petite enfance, assistant maternel, assistant éducatif petite enfance, etc.

### Poursuite d'études

Le titulaire du CAP peut également poursuivre ses études en cas de bon dossier scolaire par un bac pro (2 ans) un diplôme d'état (DE) ou en Mention Complémentaire (1 an). Par exemple:

- Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne ;
- Bac Pro Service aux personnes et animation dans les territoires ;
- Diplôme d'état aide-soignant
- Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'accompagnant éducatif et social

### Liens utiles

[Fiche Onisep CAP AEPE](#)

[Fiche métier assistant maternel](#)



Fiche réalisée par le Centre d'Information et d'Orientation de Saint Jean de Maurienne

### Présentation du CAP

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans en s'attachant à respecter ses besoins et ses droits.

Il conduit des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage. Il pratique également les soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective. Il collabore avec les parents et les autres professionnels du secteur.

Durant les deux années du CAP, l'élève effectue 14 semaines de stage afin de mettre en application les connaissances acquises et de développer de nouvelles compétences. En première année, les stages sont rémunérés 50 euros par semaine et 75 euros par semaine en deuxième année.



### Enseignements professionnels

En plus des enseignements généraux (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques, physique-chimie, EPS, langue vivante), le CAP présente des enseignements professionnels:

- **Accompagner le jeune enfant dans ses apprentissages, ses découvertes et ses activités** : mettre en œuvre des activités d'éveil, réaliser des soins quotidiens liés à l'alimentation, l'hygiène ou le sommeil, appliquer des protocoles liés à la santé
- **Exercer en accueil collectif (école ou établissement d'accueil de jeunes enfants)** : communiquer avec l'enfant pour améliorer son langage, assurer une assistance pédagogique à l'enseignant (installer un espace, participer à la réalisation d'un atelier pédagogique, sécuriser les récréations), participer à l'entretien des locaux
- **Exercer en accueil individuel (à son domicile ou chez les parents)** : élaborer des repas, entretenir les espaces réservés à l'enfant, etc.

### Où se former en Savoie

- **Albertville**, lycée professionnel le Grand Arc
- **Chambéry**, Lycée polyvalent Louis Armand
- **Barberaz**, Lycée professionnel privé le Margeriaz